

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3797 - MARDI 4 AOÛT 2020

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'opposition rejette le vote anticipé de la Force publique

Dans une lettre officielle en réponse à celle du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation adressée le 28 juillet à la classe politique, en rapport avec l'avant-projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi électorale, l'opposition constitutionnelle incarnée par Pascal Tsaty Mabila a rejeté la proposition relative au vote anticipé de la Force publique.

Le refus de l'opposition est motivé, selon les termes de ladite lettre, par le fait que l'absence de la biométrie garantissant le principe d'un homme une voix ne peut légalement instituer le vote multiple qui fausse le jeu démocratique. « ... les partis de l'opposition politique congolaise rejettent l'avant-projet de loi initié par vos soins parce que non fondé juridiquement et politiquement », peut-on lire dans ce courrier.

Page 4



Le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty-Mabila

EXAMENS D'ETAT

Plus de 100 mille candidats affrontent les épreuves du BEPC



Une vue des candidats au BEPC/DR

Le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), dernier examen d'Etat de la session 2020 démarre ce matin sur l'ensemble du territoire. Au total 100.246 candidats répartis dans 380 centres y prennent part, hormis les

écoles consulaires, notamment en Chine et au Cabinda où l'examen a également lieu. Pour ce premier jour, les candidats plancheront sur les épreuves de mathématiques, d'histoire et de géographie.

Page 6

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le nouveau DG dévoile ses ambitions

Nouvellement nommé à la tête de la direction générale des Postes et télécommunications, Alain Bernard Ewengue entend impulser une nouvelle dynamique à ce secteur, en vue de favoriser son développement dans un contexte marqué par la crise économique.

Pour réussir ce pari, le nouveau promu souhaite travailler en synergie avec l'autorité de régulation dans la formulation des propositions techniques à la tutelle pour les projets de loi et les textes réglementaires adaptés à l'évolution technologique.

Page 5



Le nouveau DG des postes et télécommunications, Alain Bernard Ewengue/Adiac

VIE DES CLUBS

Etoile du Congo en quête d'un président

Page 16

Éditorial

Attention !

Page 2

ÉDITORIAL

Attention !

Oui, attention à la dérive planétaire que le rebond possible de Covid-19 – rebond certain même pour nombre de spécialistes – entrainera inévitablement s'il vient à se produire. Au-delà, en effet, de la hausse probablement considérable du nombre de décès qu'il provoquera, ses conséquences économiques, financières, sociales seront à coup sûr les plus graves que l'humanité dans son ensemble ait subies depuis son émergence il y a quelques centaines de milliers d'années.

Il suffit pour s'en convaincre d'observer les dégâts que la première vague de cette pandémie a provoqués sur les cinq continents avec une fermeture des frontières, un repli sur soi des nations, une rupture des échanges commerciaux, un effondrement des économies, une hausse vertigineuse du chômage et de la misère, un surendettement des Etats, bref un dérèglement des rapports humains que la communauté mondiale n'avait jamais connu auparavant même au plus fort de la crise provoquée en 1929 par le krach de la bourse de New York. Ceci dans le moment même où le marché planétaire s'organisait afin que les peuples de tous les continents en tirent le meilleur parti.

Si cette analyse est juste – et tout indique malheureusement que c'est le cas – il est vital au sens propre du terme que les Etats et les gouvernements fassent taire leurs différends et s'assoient autour de la même table, non pour se disputer comme le font les « Grands » aujourd'hui mais, bien au contraire, pour explorer les voies qui permettront d'éviter le drame que provoquera inévitablement la réactivation de la pandémie qui semble se dessiner. Faute de s'y employer tant qu'il en est temps, la sphère humaine paiera son incapacité à prévenir le pire à un prix dont elle n'a manifestement pas encore pris la dimension : avec des dizaines voire même des centaines de millions de morts, la multiplication des conflits dans les zones sensibles de la planète, une hausse vertigineuse du dérèglement climatique, la rupture pure et simple de la mondialisation sur laquelle s'est construit le monde présent.

Attention donc : il nous reste très peu de temps pour agir dans le bon sens et conjurer le pire que porte en elle la deuxième vague prévisible du coronavirus. C'est bien notre destin collectif qui est en jeu dans cette terrible affaire.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-FAO

Le Parlement appelé à jouer son rôle de moteur de développement

Arrivée au terme de son mandat de cinq ans, la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, Suze Percy Filippini, a fait le point, le 30 juillet, avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, des activités menées en collaboration avec le Parlement.

Désormais représentante de la FAO en République de Zambie, Suze Percy Filippini a poursuivi sa série d'adieux aux autorités congolaises. En effet, avec le président de la chambre basse du parlement, la diplomate onusienne est allée exprimer sa gratitude pour le travail que la FAO a pu mener pendant ces dernières années avec le Parlement congolais. Elle a profité de cette occasion pour saluer le leadership d'Isidore Mvouba et son accompagnement, au jour le jour, dans ce travail réalisé. « Nous avons eu l'occasion de regarder en arrière ce travail. Nous nous sommes rendu compte qu'il y a eu quand même du chemin parcouru. La FAO a accompagné le Parlement à mettre en place une alliance parlementaire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette alliance, qui a été montée, travaille d'arrache-pied et met en place des actions pour pou-



Suze Percy Filippini après ses adieux à Isidore Mvouba/DR

voir valablement accompagner la République du Congo dans l'atteinte de cet objectif », a-t-elle expliqué à sa sortie d'audience. Selon Suze Percy Filippini, le chemin est certes long à parcourir, mais avec un peu de volonté on pourrait très vite arriver. Il suf-

fit, a-t-elle ajouté, de se donner les moyens pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Congo. « La nature a tout donné au Congo. Donc, je crois que le Parlement, en tant qu'institution moteur de développement de ce pays, doit jouer pleinement son rôle. L'honorable président de l'Assemblée nationale vient encore une fois de renouveler son engagement et la disponibilité du Parlement à jouer convenablement son rôle », s'est-elle réjouie.

La République du Congo a été aussi, a-t-elle reconnu, une pièce maîtresse dans l'établissement

d'une plate-forme sous-régionale de parlementaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Même si la pandémie de Covid-19 a donné un coup de frein à ce travail, ce n'est que partie remise, a ajouté Suze Percy Filippini.

« Le Parlement congolais a été un partenaire important pour la FAO quand il s'agit d'accompagner le pays dans la définition des politiques, des documents et stratégies importants dans le développement économique de ce pays », assurant Isidore Mvouba de la disponibilité de la FAO de continuer à travailler aux côtés du Parlement et à œuvrer pour que le projet initié soit poursuivi dans de bonnes conditions.

Parfait Wilfried Douniama

« Le Parlement congolais a été un partenaire important pour la FAO quand il s'agit d'accompagner le pays dans la définition des politiques, des documents et stratégies importants dans le développement économique de ce pays »,

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2021

L'IDC exige la tenue d'un dialogue national inclusif

Réuni en session extraordinaire, le 1er août à Brazzaville, le conseil national de l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) a estimé que le dialogue national inclusif demeure la seule voie idoine de sortir le Congo de la crise multidimensionnelle qu'il traverse à quelques mois du scrutin présidentiel.

Conformément aux dispositions constitutionnelles, l'élection présidentielle est prévue l'an prochain.

En effet, scrutant l'horizon 2021, l'IDC a réaffirmé qu'aucune condition ne garantit une élection transparente, apaisée, crédible et démocratique sur tous les plans. C'est ainsi qu'elle exige la tenue, sans délai, d'un dialogue national inclusif, seul moyen consensuel, pense-t-elle, pour conduire le Congo vers un redressement national. « Le démantèlement et le changement démocratique du système politique actuel passe par un dialogue national véritablement inclusif. Aussi longtemps que le dialogue national inclusif sera refusé par le régime politique aux commandes de notre pays, le même système reproduira les mêmes schémas de gouvernance et notre pays restera immergé dans cette gestion chaotique », a indiqué le coordonnateur général de l'IDC, Michel Mampouya.

Les participants à cette première session ont également demandé la dissolution de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) actuelle qu'ils estiment être aux

couleurs et aux ordres du pouvoir.

« La CNEI est inféodée au pouvoir politique comme l'illustre sa configuration actuelle, avec à sa tête, un magistrat qui plus est, occupe la fonction de premier président de la Cour suprême, qui est la plus haute des juridictions du Congo, et comme membres de l'opposition, des représentants de partis siégeant au gouvernement », ont-ils dénoncé.

Quant au projet de loi portant révision de la loi électorale, l'IDC pense qu'il s'agit d'une manœuvre visant à légitimer la fraude. « Nous dénonçons et rejetons la tentative de fraude envisagée par le gouvernement à travers le vote anticipé des agents de la force publique », condamne l'une des deux résolutions prises.

Réitérant leur détermination de voir se tenir une élection présidentielle libre, juste, crédible et transparente, l'IDC a décidé de



Les participants/Adiac

la saisine de la Cour africaine de justice et des droits de l'homme. Selon Michel Mampouya, la restauration de la sécurité dans le Pool, le redressement économique et financier, le renouveau démocratique et le retour de l'Etat de droit sont conditionnés par le changement du régime à la faveur d'une alternance pacifique. Le président

de cette plateforme, membre de la Fédération de l'opposition congolaise a, par ailleurs, estimé que la libération « des prisonniers politiques », est un facteur de décrispation sociale. Car, cela marquerait un grand pas vers la réconciliation et la sauvegarde de l'unité nationale dans la perspective du dialogue national inclusif.

Ainsi, prenant acte de l'évacuation sanitaire de Jean-Marie Michel Mokoko à l'étranger, l'IDC réclame la libération sans condition de ce dernier ainsi que celle d'André Okombi Salissa, deux candidats malheureux à la dernière élection présidentielle de 2016.

Abordant la situation internationale et nationale dominée par la crise sanitaire imposée par la pandémie de coronavirus, l'IDC a recommandé au gouvernement de réévaluer sans complaisance sa politique de lutte contre la Covid-19.

Parfait Wilfried Douniama

« Le démantèlement et le changement démocratique du système politique actuel passe par un dialogue national véritablement inclusif... »

Paulin Makaya réitère la proposition d'organiser un dialogue national avant le scrutin

A la faveur d'une conférence organisée le 30 juillet à Brazzaville, Paulin Makaya, a fait l'état des lieux de la situation globale du Congo, tout en réitérant sa proposition aux pouvoirs publics d'organiser un dialogue national inclusive avant l'élection présidentielle de 2021.

Le président du parti Unis pour le Cong (UPC), émarquant à l'opposition, a déclaré : « Le dialogue s'impose et signifie compromis et non compromission. Il symbolise la justice et le consensus national. Il faut assainir la gouvernance électorale. Mais est-ce qu'à sept mois de l'élection présidentielle, on pourrait organiser un scrutin libre, apaisé, transparente et démocratique ? D'où je réitère la proposition de convoquer un dialogue national ».

Le Congo, a-t-il poursuivi, aura bientôt 60 ans d'âge le 15 août prochain, date de son indépendance, et c'est l'occasion pour le chef de l'Etat, a-t-il souhaité, d'amnistier les personnalités politiques qui sont en prison. Le président de l'UPC a également abordé la question de la Commission électorale nationale indépen-



Paulin Makaya (au centre) lors de la conférence de presse/Adiac

dante (Ceni). Selon lui, la Ceni doit être bien revue dans son organisation et sa composition afin d'éviter de retomber dans les erreurs du passé.

Parlant de l'enseignement, Paulin Makaya a laissé entendre que l'école connaît plusieurs difficultés structurelles et conjoncturelles. « L'école

ne forme plus. Elle est corrompue, médiocre non compétitive. Elle manque d'enseignants qualifiés. », a-t-il indiqué.

Quant à la justice, miroir d'un pays, elle est, selon lui, aux ordres des pouvoirs publics et sans éthique. Au plan économique, a-t-il souligné, le Congo fait figure de mauvais élève dans la lutte contre la corruption qui constitue un frein au développement.

Au plan social, le chômage des jeunes a gagné le terrain avec un taux évalué environ 80%. « Dans un pays où les secteurs formels et informels sont quasiment verrouillés, la jeunesse est abandonnée à son triste sort. On constate, par exemple, que la promesse de créer 40.000 emplois faite depuis 2011 par le président de la République, ainsi que l'intégration de 2000 enseignants à la Fonction publique déclarée l'année dernière sont restées lettres mortes », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koumba

RÉVISION DE LA LOI ÉLECTORALE

L'opposition politique rejette l'avant-projet de texte en cours de discussion

Le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala, a jugé sans fondement juridique et politique l'avant-projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale du 10 décembre 2001.

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a transmis, le 22 juillet dernier, à la classe politique nationale, pour consultation et avis, un projet de texte instituant, entre autres, le vote par anticipation des agents de la force publique deux jours avant le scrutin. Apportant ses observations, l'opposition politique congolaise a réitéré sa volonté d'aller à un dialogue avant l'élection présidentielle de 2021 pour régler la question de la gouvernance électorale.

Selon Pascal Tsaty-Mabiala, le vote par anticipation des agents de la force publique ne se justifie pas, dans la mesure où ces derniers ont toujours exercé leur droit de vote même en mission. « Notre pays qui peine à mettre en œuvre la biométrie afin de garantir le principe d'un homme une voix ne peut pas légalement instituer le vote multiple qui fausse inéluctablement le jeu démocratique. (...) Les partis de l'opposition politique congolaise rejettent l'avant-projet de loi initié par vos soins parce que non fondé juridiquement et politiquement », peut-on lire dans un document signé par le chef de file de l'opposition. En effet, la nouvelle loi électorale en discussion institue égale-



Des membres de l'opposition politique congolaise/Adiac

ment l'implantation des bureaux de vote dans les casernes alors que l'actuel texte stipule en son article 81 alinéa 2 que « Les bureaux de vote sont installés de préférence dans les bâtiments d'utilité publique, à l'exclusion de la présidence de la République, des ministères, des casernes, des Palais de justice et des établissements sanitaires hospitaliers ».

« Les militaires, gendarmes et

policiers obéissent à la discipline militaire. De ce point de vue, implanter les bureaux de vote dans les casernes influencera leur choix politique. Ce qui est contraire à l'article 24 alinéa 3 de la Constitution qui dispose que toute manipulation, tout embrigadement de conscience, toutes sujétions de toutes natures imposées par fanatisme religieux, philosophique, politique ou sectaire sont interdits

et punis par la loi », a rappelé l'opposition.

Concernant l'établissement de la liste électorale spéciale, Pascal Tsaty-Mabiala pense que l'ambiguïté des rapports entre les agents de l'ordre et les autorités politiques, surtout en Afrique, ne joue pas en faveur d'une telle proposition au Congo. En matière électorale, il faut, a-t-il rappelé, avoir une seule liste qui définit les électeurs, chacun dans

sa situation. « Comment recenser objectivement cette catégorie de personnes dans un pays où tous les contrôles des militaires, gendarmes et policiers n'ont jamais donné des résultats quantifiables et vérifiables sur le long terme. Il serait incompréhensible qu'une liste électorale spéciale des militaires, gendarmes et policiers soit constituée en dehors de la liste générale de l'ensemble des électeurs », a rejeté le Premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads).

D'après l'exposé des motifs du gouvernement, la loi électorale actuelle a montré ses mérites mais aussi certaines faiblesses pouvant être corrigées après environ 20 ans d'application. Il s'agira des articles 109, 110 et de la suppression de certaines dispositions prises en compte dans la loi organique sur la Cour constitutionnelle. Ainsi, la modification de l'article 7 consistera, à en croire le gouvernement, à lui adjoindre quatre alinéas édictant l'inscription sur des listes électorales séparées des militaires, gendarmes et policiers. Pour prendre en compte le vote par anticipation, l'article 25 sur la campagne électorale pourrait être aussi modifié.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE







L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassoou Nguesso immeuble les manguiers (Mipila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le nouveau directeur général entend renforcer la réglementation du secteur

L'ingénieur en télécom, Alain Bernard Ewengue, a été nommé le 24 juillet dernier à la tête de la vaste direction générale des Postes et Télécommunications. Le secteur étant dynamique, la réglementation doit s'adapter avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché national, a estimé le promu dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Alain Bernard Ewengue a promis de mettre sa longue expérience de près de quarante ans dans ce milieu au service du développement de la poste congolaise et la télécom, y compris de la survie des opérateurs publics. « Nous sommes conscients de l'immensité de la tâche qui nous attend », a-t-il confié, en référence à la crise économique et sociale qui paralyse la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) et la réforme de Congo télécom. La direction générale dont il a la charge est née des cendres de l'administration des postes et télécommunications, qui est aussi l'ancêtre de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). Elle est chargée de la réglementation du secteur, du suivi réglementaire pour pouvoir permettre à l'ARPCE d'avoir les textes disponibles nécessaires à réguler le secteur. Son administration travaille

en collaboration avec l'autorité de régulation en vue de formuler des propositions techniques à la tutelle pour des projets de loi ou de textes réglementaires adaptés à l'évolution technologique. Mais l'image de ce secteur économique est un peu écorchée depuis ces dernières années, en raison surtout de l'état délétère des entreprises publiques qui détenaient autrefois le monopole du marché national. Dans la transformation de la poste, d'après Alain Bernard Ewengue, l'État a manqué un coche, celui de la séparation entre la Banque postale et la poste aux lettres. Le nouveau directeur gé-



Alain Bernard Ewengue/Adiac

ral est favorable à une évolution de la législation dans ce domaine. « Les autorités

voulaient transformer les chèques postaux en une banque, ce qui ne favorise

« Les autorités voulaient transformer les chèques postaux en une banque, ce qui ne favorise pas l'essor de la poste actuelle. C'est cette séparation entre service financier de la poste et la poste aux lettres qui a eu raison de la Sopéco. La Banque postale est gérée par le ministère des Finances et du Budget et la poste est restée sous la même tutelle. Cet aspect doit être pris en compte dans une réforme pour lui donner un service financier »

pas l'essor de la poste actuelle. C'est cette séparation entre service financier de la poste et la poste aux lettres qui a eu raison de la Sopéco. La Banque postale est gérée par le ministère des Finances et du Budget et la poste est restée sous la même tutelle. Cet aspect doit être pris en compte dans une réforme pour lui donner un service financier », a-t-il signifié lors de l'entretien le 30 juillet dernier.

En outre, il s'est montré rassurant sur la réforme en cours de la société Congo télécom. L'opérateur vient de passer d'un statut de société anonyme unipersonnelle à une Société anonyme avec un conseil d'administration. « Pour que Congo télécom survive dans la concurrence, il faut qu'il vende les deux produits : la voix et la data. Il faudra également relever le défi de la formation des cadres », a-t-il insisté.

Fiacre Kombo

SANTÉ

Les agents du CHU-B menacent d'aller en grève dans une semaine

Tenant compte de leurs réclamations, un délai de sept jours ouvrables est accordé au gouvernement de la République à compter du vendredi 31 juillet.

La déclaration lue par le président de l'intersyndicale, Victor Bienvenu Kouama, stipule que faute de satisfaction de leurs droits avant ce délai, la grève suspendue sera réactivée et reconduite. Pour rappel, leurs revendications portent sur le paiement des trois mois de la covid-19 promis par le gouvernement par arrêté n°5799 du 27 mai 2020 ; la dotation en équipement de protection individuelle (EPI) contre la covid-19 ; les salaires des mois de juin et de juillet ; conduite à tenir sur les déclarations du directeur général adjoint dans les médias : l'acquisition des équipements pour l'imagerie médicale (scanner et IRM) au CHU ; l'application de la loi 022/2010 votée par l'Assemblée nationale et promulguée par le président de la République, portant sur le départ du CHU pour la retraite : la tenue de la CPASS avant le 30 juillet 2020 - La prime de la covid-19 doit être payée à tous les travailleurs du CHU réquisitionnés pour la riposte à la pandémie de Covid-19 ; et enfin, le versement de la prime de garde des mois de mai, juin et juillet 2020.

Guillaume Ondzé

RESSOURCES NATURELLES

Des jeunes formés en énergie solaire photovoltaïque

Le ministre en charge de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a lancé, le 1^{er} août à Brazzaville, une formation gratuite de cent jeunes en énergie solaire photovoltaïque.

Au total mille deux cents Congolais bénéficieront d'un stage de formation accélérée dans plusieurs domaines techniques, entre autres, techniciens auxiliaires en photovoltaïque, cameras solaires, installation et désinstallation ainsi que la maintenance des panneaux solaires. Cette formation va se dérouler sur l'ensemble du territoire national à raison de cent jeunes par département. Elle permettra de corser la volonté de mise en œuvre du boulevard énergétique et complétera le réseau de distribution électrique ainsi que d'éclairage public alimentant les villages plus éloignés.

A Brazzaville, la formation sera assurée pendant vingt-et-un jours par les experts d'une société de la place qui a signé un partenariat public-privé avec le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Lors du lancement de la formation, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a exprimé la volonté du gouvernement de voir : « être formés les jeunes capables de relever les défis de la modernité ». Il s'est dit satisfait de : « l'envol de notre pays vers la valorisation de la ressource naturelle ». Selon lui, exploité les bienfaits du soleil est un véritable moteur de développement. C'est ainsi qu'il a instruit les chercheurs de l'institut national en science d'ingénieurs, de l'innovation et technologique d'apporter une valeur ajoutée aux enseignements dispensés.

« Nous voulons reconverter les jeunes vers les emplois sains liés aux nouvelles technologies, réduire la dépendance



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou posant avec les formateurs et des apprenants/Adiac des Congolais aux énergies fossiles en prenant appui sur les énergies renouvelables », a indiqué Moïse Devallon N'dende, président directeur général de la société Mac Services BDS, spécialisée en énergie solaire.

Le département de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique en collaboration avec ses partenaires s'appuiera sur les opportunités offertes par le soleil et l'équateur pour rendre plus concret ce projet de grande envergure qui contribuera à réduire la délinquance juvénile. « Traversé par l'équateur, notre pays offre des opportunités pour développer le secteur de l'énergie photovoltaïque surtout en zone rurale... Les projets de centrales électriques avancent vers leurs maturations. Les projets de

centrales solaires peuvent aussi fonctionner avec les autres sources de production », a fait savoir un cadre du ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique.

De son côté, le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, en appréciant cette initiative, compte sur la : « la ponctualité, l'apport des bailleurs et l'assiduité du capital humain pour contribuer aux enjeux de développement de la ville capitale ».

Face aux enjeux de la modernité, du développement et de la stratégie sectorielle, plusieurs impératives dont la qualité du service public au mieux-être des citoyens, l'accès facile à l'électricité, l'augmentation de l'offre sont sollicitées pour l'essor d'une société.

Fortuné Ibara

EXAMENS D'ÉTAT

100 246 candidats entament aujourd'hui les épreuves écrites du BEPC

Plus de cent mille candidats qui amorceront le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), le 4 août, sont repartis dans trois cent quatre-vingt mille centres sur toute l'étendue du territoire national, en dehors de la Chine et du Cabinda où l'examen également aura lieu.

Après le Certificat d'études primaires et élémentaires, ayant mobilisé 12 284 candidats, le baccalauréat avec 83 489 candidats, le tour revient à ceux qui présentent le BEPC. Ils débiteront par les mathématiques, l'histoire et géographie. Ce sera le dernier examen d'Etat session 2020, de l'enseignement général, en cette année où les pouvoirs publics se sont battus tant bien que mal pour sauver l'école en assurant la continuité pédagogique face à la pandémie de Covid-19, qui a bousculé les programmes de l'éducation à travers le monde du fait du confinement y relatif.

Les épreuves qui débiteront le 4 août permettront de savoir quel est le département qui va détrôner la Cuvette-Ouest qui conserve la première place, car lors de la

session écoulée le département a pris le dessus sur les douze autres avec un pourcentage de 67,34%.

Classement de l'année passée

Cuvette-Ouest 67,34% (première place), Lékoumou : 66, 90 % (deuxième), Pool : 66,18% (troisième), Plateaux : 62,96% (quatrième), Kouilou : 60, 89% (cinquième), Bouenza : 56,75% (sixième), Niari : 54,24% (septième), Brazzaville : 54,11% (huitième), Cuvette : 53,68% (neuvième), Pointe-Noire 48% (dixième), Sangha : 47% (onzième), Likouala : 46,90% (douzième). Il faudra donc attendre les résultats pour savoir si le département de la Cuvette-Ouest se maintiendra toujours à la tête du peloton ou pas.

Rominique Makaya



Une vue des élèves de troisième, candidats au BEPC/Photo DR

COVID-19

Le Comité d'urgence appelle à poursuivre les efforts de riposte

Le Comité d'urgence de la Covid-19 a tenu sa quatrième réunion, le 31 juillet, à l'initiative du directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en vertu du Règlement sanitaire international (2005) (RSI).

À l'issue de la réunion, le Comité a « remercié l'OMS et ses partenaires pour leurs efforts de riposte à la pandémie de Covid-19 et souligné que cette pandémie durerait probablement longtemps, en relevant qu'il était important de poursuivre les efforts de riposte communautaires, nationaux, régionaux et mondiaux ».

Après les échanges et un examen complet des données, le Comité a convenu à l'unanimité que l'épidémie constituait toujours une Urgence de santé publique de portée internationale (USPPI), et a présenté cet avis au directeur général de l'OMS.

Le Dr Tedros a accepté l'avis du Comité et confirmé que la flambée de Covid-19 constituait toujours une USPPI. Le 30 janvier dernier, ce dernier avait déjà déclaré une USPPI. Ce qui correspond au plus haut niveau d'alerte de l'OMS dans le cadre du RSI, alors qu'il y avait moins de cent cas et qu'il n'y avait aucun décès en dehors de la Chine.

« Cette pandémie est une crise sanitaire exceptionnelle, dont les effets seront ressentis pendant des décennies », a déclaré le Dr Tedros au Comité dans son allocution d'ouverture. Ajoutant que, « de nombreux pays qui croyaient que le pire était passé sont maintenant aux prises avec de nouvelles flambées. Certains pays qui ont été moins touchés au cours des premières semaines voient maintenant le nombre de cas et de décès augmenter. Et certains pays ont réussi à maîtriser des flambées de grande ampleur ».

Le Comité d'urgence a formulé plusieurs recommandations à l'intention de l'OMS et des États parties. Il a demandé à l'OMS de continuer à faire appel à des organisations multilatérales et à des partenaires aux niveaux mondial et régional pour la préparation et la riposte à la Covid-19, afin d'aider les États membres à maintenir leurs services de santé, tout en accélérant les travaux de recherche pour permettre, à terme, l'accès aux outils de diagnostic, aux traitements et vaccins.

En outre, il a recommandé aux pays d'appuyer ces travaux de recherche, y compris en les finançant, et de prendre part aux efforts visant à permettre une répartition équitable des outils de diagnostic, des traitements et des vaccins, notamment en participant au dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19 (Accélérateur ACT), entre autres initiatives.

Le Comité a également exhorté les pays à renforcer la surveillance de la santé publique pour l'identification des cas et la recherche des contacts, y compris dans les pays vulnérables disposant de peu de ressources ou à haut risque, et de maintenir les services de santé essentiels grâce à un financement, un approvisionnement et des ressources humaines suffisants.

Les pays doivent aussi appliquer des mesures et des conseils proportionnés concernant les voyages, sur la base d'évaluations des risques, et de revoir régulièrement ces mesures.

Yvette Reine Nzaba

EDUCATION

Des déficients visuels initiés au braille

La deuxième session de formation en braille a été lancée le 1er août, au Complexe inclusif Emmaüs, situé à Kintélé au nord de Brazzaville, afin de permettre aux déficients visuels de développer leurs compétences en écriture braille.



Les déficients visuels en formation (DR)

Au total vingt-cinq aveugles et malvoyants prennent part à cette formation qui se déroule du 1er août au 30 septembre prochain.

Les apprenants sont repartis dans cinq salles différentes. Ils bénéficieront des enseignements donnés par cinq facilitateurs sur l'écriture braille, l'histoire de l'inventeur de l'écriture et bien d'autres notions. Le matériel didactique choisi est notamment l'abécédaire en braille, des tablettes et poinçons en braille, du papier braille, des cubes, cubarhèmes et bien d'autres. L'objectif est de développer les

compétences de cette catégorie de personnes en lecture et calcul à travers le braille d'un côté et de l'autre en communication sociale, a expliqué le vice-président de l'association « Viens et Vois », Dieudonné Mbimi.

Abordant la question de l'alphabétisation, le vice-président a indiqué que cette année en cours, l'association a pour référence l'éducation. « Pour cette organisation non gouvernementale, le droit fondamental de chaque être humain est indissociable des autres aspects du développement humain car il trouve son impor-

tance en plein sens du terme par l'alphabétisation », a-t-il déclaré. Dieudonné Mbimi poursuit qu'il ne souhaiterait pas voir les personnes vivant avec handicap être abandonnées. « L'alphabétisation constitue aujourd'hui une composante essentielle et non négligeable de l'éducation de base pour l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous », a-t-il rappelé.

Notons que cette deuxième session est financée par le partenaire de l'association « Viens et Vois », la Mission évangélique Braille, Suisse.

Lydie Gisèle Oko

Timide implication des chefs de quartier dans la sensibilisation à la pandémie

La population ne perçoit pas une réelle implication des chefs de quartier dans la lutte contre la pandémie de coronavirus dans la ville océane.

« Cette implication devrait se sentir par l'organisation au niveau des quartiers des jeunes crieurs pilotés par les chefs de quartier. Ces jeunes passeraient à partir de 5 h dans toutes les rues du bloc ou du quartier appelant la population au respect strict des mesures barrières. Où sont alors ces chefs de quartiers ? » a déploré une mère de famille habitant le quartier Nkoukou. La reconduction de l'état d'urgence sanitaire pour la sixième fois

témoigne à juste titre que des nouveaux cas de contamination sont détectés grâce à la multiplication de tests massifs. Ainsi, il devrait y avoir surtout dans les deux grandes villes que sont Brazzaville et Pointe-Noire, une implication des chefs de quartier dans cette lutte.

Dans de nombreux quartiers de la ville côtière, il est constaté que les jeunes ne portent pas convenablement des cache-nez lorsqu'ils sortent sur les avenues principales.

Dans des quartiers, des jeunes causent sans s'inquiéter en petits groupes et ne portent pas des bavettes, même au passage du chef de leur quartier. Le port de bavette est comme banalisé. « Ni mégaphones, ni bavettes, ni équipements de lavement de mains à distribuer, comment nous pouvons nous impliquer dans ces conditions ? », s'est plaint un chef de bloc du 2e arrondissement Mvou-Mvou. Notons que l'implication timide des chefs de quartier dans la lutte contre la pandémie de coronavirus pourrait avoir un impact négatif en occasionnant la négligence sur l'observance des mesures barrières.

Faustin Akono

CENTRAFRIQUE

Un accord entre le pouvoir et le chef de guerre Ali Darass

Le Premier ministre centrafricain, Firmin Ngrebeda, a signé, le 30 juillet à Bangui, un accord avec Ali Darass, chef du groupe armé de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC).

Dans ce document appelé « procès-verbal d'un huis clos », le chef de guerre s'engage à rentrer dans le rang. En clair, Ali Darass a promis, après une semaine de négociations dans la capitale centrafricaine, de ne pas entraver le retour de l'autorité de l'État ainsi que la libre circulation des agents de l'Autorité nationale des élections dans les zones qu'il contrôle. Un arrangement favorable au pouvoir, à moins de cinq mois des élections.

Autre concession, le chef de l'UPC s'est engagé à retirer ses troupes de Bambouti, ville frontalière du Soudan, qu'il a conquise après la signature de l'accord de paix pour la Centrafrique de février 2019. Il y a consolidé ses positions malgré plusieurs ultimatums de la force de maintien de paix des Nations unies.

Ali Darass s'est également engagé à « publier sans délai un communiqué de presse » qui annule son alliance avec le groupe armé des 3R, accusé de multiples violations de l'accord de paix et sous pres-

sion militaire de la Minusca depuis plusieurs semaines. Enfin, il a promis qu'il n'aurait « aucun contact » avec le chef de guerre soudanais Moussa Assymei, dont un éventuel retour en Centrafrique fait peur aux autorités. En échange, le chef du groupe armé UPC, chassé par les Casques bleus en janvier 2019 de la ville de Bambari, alors son quartier général, va faire son grand retour dans la capitale de l'Ouaka. Outre une « véritable institutionnalisation » de l'UPC et de son chef militaire pointée par les spécialistes, Ali Darass aurait obtenu une contrepartie financière, ce que nient catégoriquement les autorités.

L'opposition et la société civile crient à « la trahison ». L'ancien Premier ministre, Martin Ziguélé, rappelle que Ali Darass a attaqué à plusieurs reprises l'armée centrafricaine et massacré des civils depuis la signature de l'accord de paix. « On s'attendait plutôt à ce qu'il soit arrêté et traduit en justice », explique-t-il. Il s'insurge

contre « un accord scandaleux et inacceptable pour le peuple centrafricain ». Et l'opposant centrafricain de trancher, « le retour d'Ali Darass à Bambari est un cadeau contre le bon sens ». Le porte-parole du gouvernement, Ange-Maxime Kazagui, quant à lui, parle d'un procès d'intention à l'approche de la présidentielle prévue en décembre. Le chef militaire de l'UPC va s'installer au chef-lieu de la province de l'Ouaka dans le cadre du DDR. « Il s'y rendra sans ses troupes et sous la garde des forces de sécurité intérieure », assure le porte-parole du gouvernement.

« Il a fait bon choix », s'est-il réjoui, sans parvenir à convaincre l'opposition et la société civile, dont un collectif appelle à une journée ville-morte mercredi pour rien de moins que de « sauver notre nation en péril ».

Notons que cet énième accord avec un groupe armé s'inscrit dans la perspective de la préparation des élections.

Josiane Mambou Loukoula

Environ quarante mille familles reçoivent l'aide du PAM

Le Programme alimentaire mondial (PAM) vient de lancer une campagne de distribution de coupons alimentaires pour aider environ quarante mille ménages, soit deux cents dix-mille personnes principalement à Bangui.

Le pays est déjà fragile en termes de sécurité alimentaire et la crise sanitaire liée au coronavirus a empiré la situation. Au mois de mai, les enquêtes menées montrent que la population qui a besoin d'une aide alimentaire a augmenté de 35 à 50% selon les régions du pays, comparé aux années précédentes.

Pour faire face à l'insécurité alimentaire provoquée par la pandémie de Covid-19, les familles vulnérables vont recevoir une aide de 29 000 francs CFA pendant trois mois.

« Les coupons vont non seulement contribuer à alimenter la sécurité alimentaire des ménages vulnérables, mais aussi à l'économie du pays en permettant à ces bénéficiaires de s'approvisionner auprès des commerçants », a expliqué Aline Rumonge, directrice adjointe du Programme alimentaire mondial à Bangui. En outre, elle a expliqué que l'accès aux vivres des habitants de la capitale a été fortement ralenti par les restrictions à la circulation dans le pays pour lutter contre la propagation de la pandémie du Coronavirus. « Au début de la crise, des mesures ont été prises par le gouvernement de fermer partiellement les frontières. Les cargaisons commerciales et les cargaisons humanitaires ne pouvaient donc pas passer comme avant. Cela a créé une tension sur les prix au niveau des marchés. Il y a eu aussi la circulation des personnes entre les provinces vers les zones urbaines. Cela a fait que les prix sur le marché augmentent et, malheureusement, ce sont en majorité les zones urbaines qui sont beaucoup plus affectées par la crise, comparées aux zones rurales », a indiqué, Aline Rumonge.

La situation humanitaire en République centrafricaine reste critique et va s'aggraver tant que la population est touchée par la violence. Le PAM, avec ses partenaires, est en première ligne pour aider et assister les plus vulnérables.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

Chine : 49 nouveaux cas confirmés sur la partie continentale

Les autorités sanitaires chinoises ont déclaré dimanche avoir reçu le signalement de 49 nouveaux cas confirmés de Covid-19 sur la partie continentale samedi, dont 33 cas transmis localement.

Parmi ces cas transmis localement, trente ont été signalés dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang et trois dans la province du Liaoning, a indiqué la Commission nationale de la santé dans son rapport quotidien.

Aucun décès lié à la maladie ni nouveau cas suspect de Covid-19 n'a été rapporté samedi, selon la commission.

Samedi, quatorze patients atteints du Covid-19 sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement.

Selon le bilan établi samedi, le nombre total de cas confirmés sur la partie continentale avait atteint 84.385. Sur ce total, 748 patients sont encore hospitalisés, dont 36 dans un état grave, a indiqué la commission, ajoutant qu'un cas confirmé avait été déduit du total des cas confirmés au Xinjiang après examen.

En tout, 79.003 personnes sont sorties de l'hôpital après leur rétablissement, et 4.634

personnes sont décédées de la maladie sur la partie continentale de la Chine, a indiqué la commission.

Un total de seize nouveaux cas importés ont été enregistrés samedi, selon la commission.

Plus précisément, la province du Sichuan a signalé quatre cas importés, les provinces du Shandong et du Hubei ont chacune signalé trois cas, le Guangdong et le Shaanxi deux, respectivement, et la municipalité de Shanghai et la province du Fujian en ont chacune rapporté un.

Samedi en fin de journée, un total de 2.085 cas importés avaient été signalés sur la partie continentale. Parmi eux, 1.994 sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement, et 91 sont toujours hospitalisés, dont trois dans un état grave. Aucun décès n'a été signalé parmi les cas importés.

Deux personnes étaient toujours suspectées d'infection au virus.

Selon la commission, un total de 21.445 contacts étroits étaient en observation médicale, alors que 145 personnes sont sorties d'observation médicale samedi.

Samedi également, 20 nouveaux cas asymptomatiques, dont neuf importés, ont été recensés sur la partie continentale, et quatre cas asymptomatiques ont été reclassés comme cas confirmés.

La commission a indiqué que 257 cas asymptomatiques, dont 101 importés, étaient toujours en observation médicale.

Samedi, 3.396 cas confirmés, dont 31 décès, avaient été recensés dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, 46 cas confirmés dans la RAS de Macao et 474 à Taiwan, dont sept décès.

Au total, 1.858 patients à Hong Kong, 46 à Macao et 441 à Taiwan sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement.

Xinhua

Deux tiers des Américains désapprouvent la réponse de Trump à la Covid-19

Seuls 34% des Américains approuvent la réponse du président des Etats-Unis, Donald Trump, à la pandémie de Covid-19, selon un nouveau sondage ABC News/Ipsos.

Ce sondage, dont les résultats ont été publiés vendredi, montre également que le public américain désapprouve largement la façon dont le président a géré d'autres crises récentes, comme les manifestations nationales qui ont suivi la mort de l'Afro-Américain George Floyd.

Selon les résultats du sondage, «un peu plus d'un tiers des Américains (36%) approuvent la façon dont le président Trump a réagi aux manifestations à travers le pays».

«Plus spécifiquement, une majorité d'Américains (52%) estiment que le déploiement d'agents fédéraux dans les villes où avaient lieu des manifestations a dégradé la situation», selon le sondage. Lors de ce sondage ABC News/Ipsos, 730 adultes américains ont été interrogés les 29 et 30 juillet.

Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde en date du 2 août 10H00 GMT

Voici le dernier bilan des cas confirmés de Covid-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins en date du 2 août 10H00 GMT :

Pays Cas confirmés
 Monde 17.859.763
 Etats-Unis 4.620.502
 Brésil 2.707.877
 Inde 1.750.723
 Russie 849.277
 Afrique du Sud 503.290
 Mexique 434.193
 Pérou 407.492
 Chili 357.658
 Iran 306.752
 Chine 88.301

JIFA

Progrès et défis

Le continent noir a fêté, le 31 juillet, la Journée internationale de la femme africaine (Jifa). Des inégalités s'effacent lentement en restant ancrées dans la société.

Alors que l'Afrique se libère à peine de l'emprise de la colonisation, des femmes venues de tout le continent se réunissent le 31 juillet 1962, à Dar es-Salam, en Tanzanie, pour créer ce qui deviendra l'Organisation panafricaine des femmes, dont l'objectif était de contribuer à leur émancipation. De ce rassemblement naîtra la Jifa.

Rwanda : 61% des députés sont des femmes

En 2020, les Africaines sont logiquement mieux représentées en politique, notamment dans les parlements nationaux. La Namibie, l'Afrique du Sud et le Sénégal sont dans les premières places du classement mondial - plus de 43% des députés sont des femmes, contre 39% en France. Le champion dans le monde depuis 20 ans est le Rwanda avec (61% à l'assemblée), mais personne n'en parle. Ce qui traduit

à la fois une volonté politique, et le reflet d'une réalité sociale. Les deux tiers de la population était de sexe féminin après le génocide en 1994. Des contrastes continuent sur le continent. En bas de l'échelle, figurent le Nigéria, le Soudan, l'Érythrée, le Bénin ou encore la Gambie où moins d'un député sur dix est une femme. C' est aussi le cas en portefeuille ministériel. Au Maroc, le gouvernement compte par exemple vingt hommes pour quatre femmes.

Lois progressistes, mentalité patriarcale

Les lois ne font pas tout face à des inégalités de genre parfois enracinées dans les mentalités. C'est le cas en Côte d'Ivoire, où la constitution consacre l'égalité entre homme et femme, mais la société reste profondément patriarcale. Les lacunes sont frappantes dans les domaines de la santé, du mariage des mi-

neurs et des violences domestiques. D'après un rapport de l'ONU en 2017, 125 millions de femmes africaines ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Une sur trois est concernée par les violences de genre.

La polygamie critiquée mais toujours pratiquée

En Afrique du Sud, le taux de violences contre les femmes est, selon Amnesty International, cinq fois plus élevé que la moyenne mondiale. Le président Ramaphosa en a fait une cause nationale. Au Sénégal, les autorités religieuses sunnites considèrent la polygamie comme une « injustice » pour les femmes, mais la pratique reste légale et courante (un foyer sur trois).

Pour le secrétaire général de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS), Georges Rebelo Pinto Chikoti, la Journée panafricaine de la femme reconnaît les efforts de toutes les femmes du continent africain et de la diaspora, qui contribuent à la création d'un monde meilleur, en particulier pendant cette pandémie mondiale sans précédent de la Covid-19.

« En ce jour, nous reconnaissons le rôle essentiel que les femmes continuent de jouer dans notre vie quotidienne et nos moyens de



subsistance, en particulier alors que nous aspirons à atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) 5 », a-t-il déclaré. Ajoutant: « Il est donc impératif de renforcer activement la voix, les contributions et la visibilité des femmes dans l'élaboration de nos futurs programmes de coopération au développement avec nos

partenaires de développement qui visent à réduire la pauvreté, à promouvoir l'esprit d'entreprise et le développement durable ».

Il a réaffirmé le soutien des engagements pris par les chefs d'Etat et de gouvernement, au 9e Sommet de l'OACPS, tenu à Nairobi, au Kenya, dans la Nairobi Nguvu Ya Pamoja.

Noël Ndong

« En ce jour, nous reconnaissons le rôle essentiel que les femmes continuent de jouer dans notre vie quotidienne et nos moyens de subsistance, en particulier alors que nous aspirons à atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) 5 »



Crédit du Congo
Groupe Attijariwafa bank

Enceinte de la perception municipale, croisement Boulevard Charles De Gaulle et l'avenue Docteur Denis LOEMBET, ex rond-point score, centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR.

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le 22 août 2020 à 09 heures 00 minutes précises du matin, par-devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire statuant en matière immobilière, dans la salle ordinaire de ses audiences, sise au palais de justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à Monsieur GOMES Marcel, à la requête de la banque Crédit du Congo, siège social sis Brazzaville BP2470, Avenue Amilcar Cabral (République du Congo), immatriculé au RCCM sous le numéro 07-B-459, agissant par son Directeur Général Adjoint IBRAHIM Mounir ayant tous pouvoirs à cet effet, domicilié en cette qualité au siège de la Direction Centrale de ladite société à Pointe-Noire, sise avenue Emmanuel Dadet en face de l'Hôtel Kactus, BP 1312, République du Congo, lequel élit domicile au Cabinet de Maître LIKIBI, Avocat à la Cour, Cabinet sis dans l'enceinte de la perception municipale, croisement Boulevard Charles De Gaulle et l'avenue Docteur Denis LOEMBET, ex rond-point score, centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA;

En vertu :

- De deux conventions de prêt hypothécaire, dont la première, entre la Banque Crédit du Congo et Monsieur GOMES Marcel Vincent, bénéficiaire, et la seconde, entre la Banque Crédit du Congo et l'Établissement CRYSTAL CLUB, bénéficiaire, et Monsieur GOMES Marcel Vincent, en sa qualité de Caution hypothécaire, le tout par devant Maître YABBAT LIBENGUE Christian, Notaire en la résidence de Pointe-Noire.

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCAT JEAN LIKIBI

Enceinte de la perception municipale, croisement Boulevard Charles De Gaulle et l'avenue Docteur Denis LOEMBET, ex rond-point score, centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR.

- D'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière du ministère de Maître MPOUKOU, huissier de justice à Pointe-Noire, en date du 06 août 2019 publié pour valoir saisie le 04 septembre 2019;

IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR L'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Monsieur GOMES Marcel, domicilié à Pointe-Noire, au n°35, avenue MALOANGO MOE POATY, secteur rond-point des Amoureux, centre-ville, lequel n'a pas constitué d'Avocat ;

DESIGNATION

Un immeuble urbain bâti situé à Pointe-Noire, cadastré parcelle n°03, bloc 130 bis, section BP, d'une superficie de 784,01 m, objet du titre foncier n°8338, situé au quartier Côte Sauvage à Pointe-Noire.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 04 octobre 2019 par Maître Jean LIKIBI, Avocat, et déposé le 04 octobre 2019 au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues sur la mise à prix de F CFA 312.093.793.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 03 Août 2020
Par Maître Jean LIKIBI

RÉSIDENCE ARTISTIQUE 2021-2022

La Fondation Camargo cible les chercheurs et penseurs

Les scientifiques et artistes du monde entier peuvent, à présent, postuler pour les résidences artistiques prévues en automne 2021 et printemps 2022, en France, que propose la Fondation Camargo. L'appel à candidatures prend fin le 1er octobre prochain.

Tous les candidats, quelles que soient leurs nationalités, peuvent actuellement postuler. Le programme reçoit des candidatures pour plusieurs catégories et les intéressés peuvent être des artistes engagés, dont les projets sont axés sur la pensée critique et la recherche. Les disciplines acceptées par le programme sont notamment l'art sonore, la composition, les arts visuels, les arts de scène, la chorégraphie et l'écriture.

Pour être éligible, le chercheur doit être soit titulaire d'un doctorat, bénéficiaire d'une bourse postdoctorale, ou candidat au doctorat dans les phases finales de sa recherche. Son projet de recherche doit concerner les arts, les sciences humaines et des études qui engagent les échanges interculturels.

S'agissant des penseurs, ceux-ci doivent être des professionnels et des praticiens accomplis dans les domaines de la culture et de la création, à savoir : conservateurs, journalistes, critiques, urbanistes, universitaires indépendants, etc. Les candidats peuvent postuler en proposant soit un projet spécifique, précisément l'écriture d'un livre, réalisation d'une œuvre, soit



un domaine de recherche ou un terrain d'enquête délimité, à savoir la recherche sur un sujet ou une problématique spécifique dans l'optique d'écrire un livre ou créer

une œuvre d'art, sur lequel ils aimeraient se concentrer durant leur résidence.

Lancé en 1971, le programme annuel de la Fondation Camar-

S'exprimer par la musique DR go attribue dix-huit bourses internationales dans le cadre de sa mission consistant à soutenir des recherches novatrices, des expérimentations et des approches

interdisciplinaires, ainsi qu'à favoriser des échanges interculturels. Ce programme vise, par ailleurs, à stimuler la réflexion sur le passé et le présent de nos sociétés, pour contribuer au processus de repenser le monde de demain.

En 2021, la Fondation Camargo célébrera ses cinquante ans d'existence. Au cours des cinq dernières décennies, l'organisation a accueilli près de mille artistes, universitaires et penseurs du monde entier à Cassis, en France, leur offrant du temps, de l'espace et une communauté dynamique pour inspirer la collaboration et l'échange. A ce propos, la fondation souligne que pendant la résidence, des discussions sont régulièrement tenues, afin de permettre à chaque résident de présenter son projet ou domaine de recherche à l'ensemble du groupe. Pour plus de détails sur l'appel à candidatures, chaque postulant peut visiter le site de la fondation. Un webinar d'information sera proposé aux candidats intéressés, le 10 septembre à 11h00, heure de New York/16h00, heure de Brazzaville. Une inscription est exigée au préalable pour y prendre part.

Merveille Atipo



**FONDATION
GOTÈNE**



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

**CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE**



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

IN MEMORIAM

5 août 2009 - 5 août 2020

Directeur de CEG Lheyet Gaboka ;

Directeur de CEG A.A. Neto.

Il y'a onze ans, jour pour jour qu' Ange Raphaël Kibhat quittait le monde des vivants.

Son souvenir toujours vivant, reste un réconfort et un modèle.

Puisse tous ceux qui l'ont connu et aimé et qui gardent de lui un bon souvenir avoir une pensée pieuse en ce jour mémorable.

Sacrifices et bénédictions à son intention et celle de tous les défunts de la famille.



REMERCIEMENTS

La famille Bombete remercie du fond du coeur tous les parents, amis et connaissances pour l'assistance, le soutien et la présence réconfortante dont elle a fait l'objet lors de la disparition de leur fils, frère, oncle, père, grand-père et mari Gabriel Bombete «Gaby» décédé à Paris le 25 mai 2020.



AVIS DE VENTE

Deux parcelles jumelées habitées, à Poto-Poto, dans le 3^e arrondissement de Brazzaville.

Pour de plus amples détails, appelez aux numéros Tél. 05 556 15 17 / 06 626 52 79





Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

Bis, boulevard Denis-Sassou-L'Guennou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

CONFLIT FRONTALIER RDC-ZAMBIE

La ministre Marie Tumba Nzeza vante les vertus de la diplomatie et du dialogue

Pour la patronne des Affaires étrangères congolaises, insufflé par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, la diplomatie reste la première voie de sortie que la RDC va exploiter dans ses relations avec ses voisins, avant d'en envisager une autre.

Le retrait des troupes zambiennes du territoire de la République démocratique du Congo (RDC) est devenu effectif depuis le début du week-end dernier, après plusieurs mois d'alerte sur leur présence sur le sol congolais. Après le recouvrement des limites de ses frontières par la RDC, qui s'est fait sur la base des négociations, la patronne des Affaires étrangères congolaises, la ministre Marie Tumba Nzeza, donne de la lumière sur la vision du gouvernement dans ce secteur. Quels sont les moyens utilisés? Quelle attitude la RDC adopte-t-elle vis-à-vis de ce pays voisin? La RDC va-t-elle utiliser les mêmes voies pour faire taire les armes dans les autres fronts qui la mettent en conflit avec ses voisins? La ministre des Affaires étrangères s'est montrée très positive et déterminée à utiliser la même méthode dans les différents différends qui opposent et qui opposeront la RDC à ses voisins.

Saluant le dévolu jeté sur sa personne, en tant que ministre des Affaires étrangères, par le président de la République, pour conduire les différentes délégations dans ce conflit frontalier entre la Zambie et la RDC, Marie Tumba Nzeza a dit croire que c'était un signal fort pour le chef de l'Etat pour montrer qu'il privilégie la diplomatie. « Nous avons été en Zambie, nous avons montré nos cartes, nous avons donné nos arguments. Et comme cela continuait et que comme cela ne suffisait pas, malgré ce que nous nous disions entre nous (la Zambie et la RDC), nous avons été voir le président du Zimbabwe, qui a été à la tête de la troïka de la Sadc, pour pouvoir soumettre

le même problème et demander l'intervention de cette organisation sous-régionale, pour en finir avec ce problème. Et, c'est ce qui a été fait », a expliqué la ministre.

Pour la ministre Tumba, par ailleurs, les deux pays en conflit auront plus gagné dans la voie choisie par la RDC que si cette dernière l'en avait adopté une autre. « Nous avons mené cette diplomatie et cela nous a donné des résultats positifs. Je crois que dans le monde actuel, dans le monde moderne et civilisé, le président a eu raison d'utiliser le dialogue, la diplomatie, pour pouvoir résoudre ce genre de problèmes. Mais je crois encore une fois, étant donné que les relations entre pays sont fondées par les intérêts et d'autres considérations, que l'intérêt de la RDC et celui de la Zambie sont que nous continuons nos relations et que nous les améliorons même. Parce que plus nous aurons des relations économiques fructueuses pour les deux parties, moins nous aurons tendance à nous faire la guerre pour un sujet ou un autre », a-t-elle souligné.

Donc, a-t-il conclu ce chapitre, nous allons certainement continuer et améliorer nos relations économiques. Pour la ministre, cette option n'empêche, cependant, pas la RDC d'être vigilante par rapport



La ministre Marie Tumba Nzeza

à ses frontières. « Nous allons, nous aussi, accroître notre vigilance pour que nos frontières soient intangibles, pour qu'elles ne puissent pas être touchées par qui que ce soit de nos voisins », a-t-elle averti.

Notant que la voie choisie par le président de la République, celle du dialogue, de la diplomatie, a donné des résultats escomptés, la ministre des Affaires étrangères a indiqué que cette voie sera la première à prôner dans tous les autres différends entre la RDC et ses voisins. « Il est évident que nous allons utiliser les mêmes

voies, puisque nous les avons utilisées pour notre différend avec la Zambie et que nous avons réussi. Donc, nous allons les utiliser pour tous les neuf Etats frontaliers avec notre pays. Et nous pensons que dans un monde civilisé, il faut toujours passer d'abord par le dialogue. C'est quand ce dernier a échoué que l'on peut envisager à faire autrement. Nous avons réussi avec le dialogue et, le président de la République avait lui-même commencé avec le dialogue lorsqu'il a pris le pouvoir et il a réussi. Nous sommes

sur ses traces et nous sommes en train de démontrer non seulement à notre peuple mais également au monde entier qu'avec le dialogue, on peut résoudre ce qui semble difficile par d'autres moyens », a insisté la ministre.

Il est, en effet, rappelé que la délégation interinstitutionnelle d'experts congolais a obtenu, après d'âpres négociations, le retrait des troupes zambiennes de localités de Lubamba et de Kalubamba, le long des frontières des deux pays, entre les lacs Tanganyika et Moero, au sud-est de la RDC. Rentrée à Kinshasa, le soir du vendredi 31 juillet, le directeur chef de service chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient au ministère des Affaires étrangères, chef de la délégation, a déclaré à sa descente d'avion à l'aéroport de N'djili : « Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, pouvait choisir l'option militaire mais il a privilégié les voies pacifiques et diplomatiques, alors que l'armée zambienne avait occupé ce territoire de trois mille habitants pendant quatre mois, faisant fuir la population ». Pendant que la délégation congolaise regagnait Kinshasa, les troupes zambiennes qui avaient déjà renforcé les positions en armes et en effectifs, avaient déjà amorcé le processus de retrait, lequel devait se terminer depuis jeudi dernier, selon le délai de sept jours exigé par la Sadc. Pour le chef de la délégation, des dispositions ont été prises pour que les services de défense et de sécurité puissent vérifier sur le terrain l'effectivité de ce retrait, au terme de la mission d'experts interministériels.

Lucien Dianzenza

« Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, pouvait choisir l'option militaire mais il a privilégié les voies pacifiques et diplomatiques, alors que l'armée zambienne avait occupé ce territoire de trois mille habitants pendant quatre mois, faisant fuir la population ».

PROCÈS 100 JOURS EN APPEL

Vital Kamerhe entendu devant la Cour de cassation siégeant en chambre du conseil

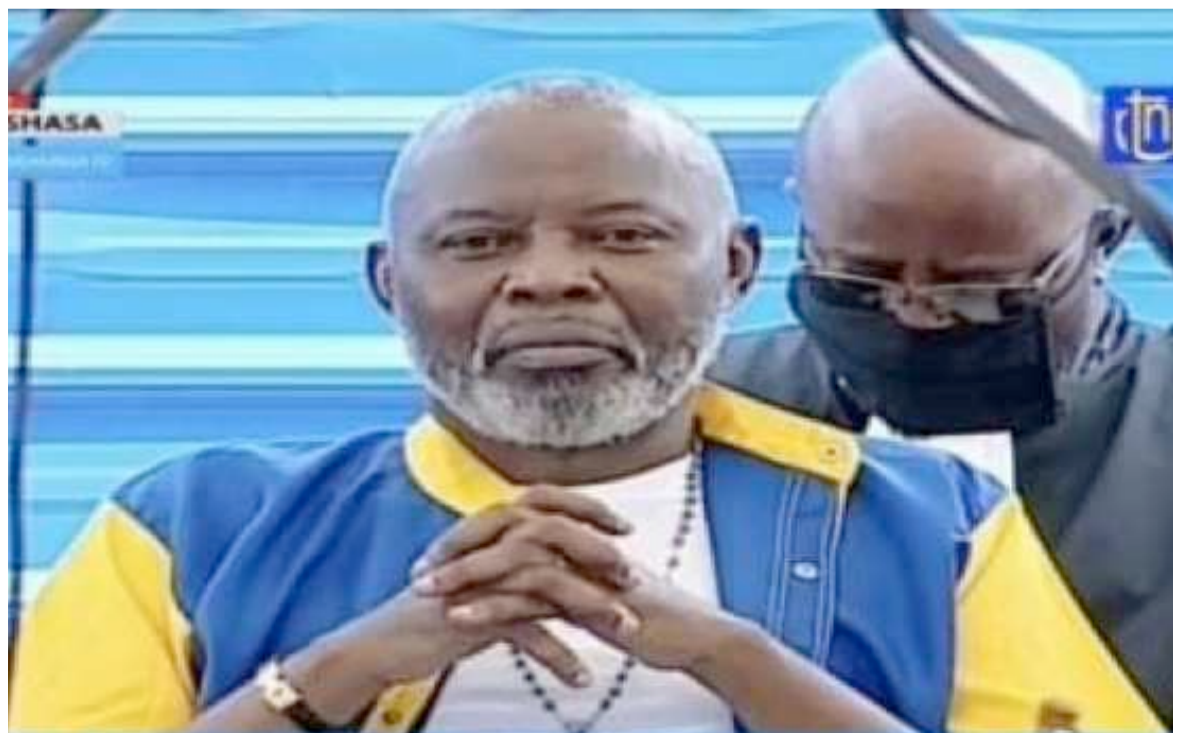
La Cour a été appelée à statuer sur la demande de liberté provisoire sollicité par le président de l'UNC et l'un de deux leaders du Cach.

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat « empêché », Vital Kamerhe, a été entendu le lundi 3 août devant la Cour de cassation siégeant en appel. Il a fait le déplacement de la Cour de cassation pour assister à cette audience de son appel sur l'arrêt de la Cour d'appel rejetant sa demande en liberté provisoire. Selon l'un de ses conseils qui s'est confié à la presse, Vital Kamerhe attend de cette Cour de statuer sur la liberté provisoire que la Cour d'appel lui a refusée.

Vital Kamerhe, rappelle-t-on, a été condamné à 20 ans des travaux forcés pour détournement des deniers publics dans le cadre du programme d'urgence de 100 jours du président Tshisekedi, dans son volet construction des

maisons préfabriquées. Il avait interjeté appel contre ce jugement. Le procès en appel a déjà débuté et l'affaire a été renvoyée au 7 août prochain par la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe. La remise avait été accordée à la partie prévenue afin de régulariser la procédure à l'égard de la partie civile, la RDC. Il faut également noter que le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC) et l'un des deux leaders de la coalition Cap pour le changement (Cach) avait sollicité, par près de cinq fois, la liberté provisoire auprès du Tribunal de grande instance de la Gombe, sans qu'il en obtienne. En appel, cette demande sera la deuxième.

Lucien Dianzenza



BANDUNDU

Des actions humanitaires pour célébrer la Tabaski

Ces œuvres réalisées à l'occasion de la célébration par la Comaco rentrent dans le cadre des recommandations du prophète Mahomet, notamment de faire toujours le bien et de secourir les indigents.

La Communauté musulmane Ahmadiyya au Congo (Comaco) a célébré, le 31 juillet, dans la province du Bandundu, la fête de l'Eid ul-Adha. Cette célébration a été faite, pour cette année, dans le strict respect des mesures barrières contre la pandémie du coronavirus.

Etant donné que les églises, mosquées et autres lieux de prières sont toujours fermés dans le cadre de ces mesures édictées par les chefs de l'Etat et les autorités du pays, les fidèles de cette communauté ont, chacun, prié chez eux.

Par ailleurs, comme il est de coutume, à cette occasion, la communauté Ahmadiyya de Bandundu a fait le sacrifice de soixante chèvres et moutons plus cinq taureaux dont la viande a été distribuée aux musulmans et aux non musulmans. Cette distribution de la viande à ces derniers a été faite conformément à l'ordre coranique de nourrir l'indigent, l'orphelin et le captif pour le plaisir de Dieu.

En marge de cette célébra-



Khalid Mahmood Shahid représentant légal de la Comaco

tion, la Comaco/Bandundu a organisé, le 1er août, un programme à la prison centrale de cette partie de la RDC, où elle a nourri plus de trois cents prisonniers avec de la viande de bœuf ainsi que du jus. Elle s'est rendue à Nioki où elle a distribué la viande de bœuf aux pygmées.

Une action saluée par les bénéficiaires

Le directeur du centre pénitentiaire, qui a positivement apprécié ce geste des musulmans Ahmaddis, a remercié la communauté pour cette générosité envers les populations de Bandundu ainsi que les pensionnaires de ce centre pénitentiaire. Ces gestes de générosité de

la Comaco, note-t-on, ont bénéficié à plus de six mille personnes. La communauté a été appuyée financièrement par Humanity First, qui est une association caritative dont la mission est de protéger la vie et la dignité humaines. Cet organisme international, à but non lucratif, non politique et non religieux, rappelle-t-on, vient en aide aux personnes les plus démunies et les plus vulnérables dans plus de cinquante-cinq pays dans le monde. Son action, dont l'objectif est de réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie grâce à l'assistance médicale, l'hébergement, l'assainissement et l'approvisionnement en eau, nourriture et vêtements, comprend des projets de développement et de secours à court et à long termes.

Humanity First est née au Royaume-Uni en 1995 et possède aujourd'hui des filiales dans plus de cinquante-cinq pays et peut compter sur un vivier mondial de plus de deux mille

volontaires experts, professeurs d'informatique, ingénieurs, spécialistes en logistique, chefs de projets et médecins.

Basé sur la préservation de la vie et de la dignité humaines, l'organisme de bienfaisance poursuit comme objectifs : soulager les souffrances causées par les catastrophes naturelles ou les conflits causés par l'homme ; promouvoir la paix et la compréhension fondée sur la tolérance et le respect mutuels ; renforcer la capacité des gens à s'aider eux-mêmes. Le concept d'humanité d'abord, explique-t-on, provient d'un désir de fournir une aide sur la seule base de besoin, indépendamment de la race, de la religion, de la couleur ou de l'allégeance politique. Ahmadiyya est un mouvement de réforme global au sein de l'Islam, avec vingt millions d'adeptes dont l'un des objectifs est « d'établir la paix à tous les niveaux de la société et de protéger les droits humains fondamentaux de tous ».

Lucien Dianzenza

COVID-19

Aucun nouveau décès rapporté

Aucun nouveau décès des cas confirmés n'a été signalé le dimanche 2 août. Au total, on note deux cent quinze personnes décédées à la suite de la pandémie en RDC, le taux de létalité est moins de cinq pour cent. Il est évalué à 2,3 %.

S'agissant de nouveaux cas, le bulletin épidémiologique de la coordination de la riposte indique que le pays a rapporté dix-huit nouveaux cas testés positifs au coronavirus dont onze au Nord-Kivu, cinq à Kinshasa, un pour le Haut-Uélé et un pour le Sud-Kivu. Les tests ont été réalisés sur les deux cent trente-sept échantillons reçus par l'INRB. Cela porte le cumul du pays à neuf mille cent trente-trois cas dont neuf mille cent trente-deux cas confirmés et un cas probable de Kinshasa depuis le 10 mars 2020.

Cent-cinq nouvelles personnes sont sorties guéries des centres de traitement covid-19 incluant des patients qui étaient suivis à domicile dont quatre-vingt-neuf à Kinshasa et seize issues des autres provinces affectées par la

pandémie. Le total de personnes qui sont rentrées à domicile est de sept mille quatre cent vingt-quatre depuis le début de l'épidémie en RDC.

Au moins quatre-vingt-treize cas suspects ont été détectés après les investigations. Dix-sept provinces sont actuellement touchées : Equateur cinq cas, Ituri soixante-deux cas, Haut-Katanga trois cent quatre cas, Haut-Lomami (un cas ; Haut-Uélé vingt-six cas, Kasai un cas, Kasai Central un cas, Kinshasa sept mille six cent quatre cas, Kongo central quatre cent quatre cas, Kwango un cas, Kwilu cinq cas. La province de Lualaba a rapporté quatre-vingt-quatre cas ; Nord-Kivu trois cent dix cas, Nord-Ubangi un cas, Sud-Kivu deux cent quatre-vingt-neuf cas, Sud-Ubangi cinq cas et

Tshopo vingt-cinq cas.

Dans la ville de Kinshasa, les zones de santé les plus touchées de Kinshasa jusqu'au 1er août 2020 sont : Limete six cent soixante-six cas, Gombe six cent soixante-cinq, Kokolo six cent quarante, Binza Ozone cinq cent quatre-vingt-six, Lemba quatre cent soixante-onze, Binza-Météo quatre cent cinquante-deux, Kasa-Vubu deux cent cinquante-six, Mont-Ngafula 1 deux cent trente-six, Kintambo deux cent trente, Lingwala deux cent douze. Les autres zones de santé de Kinshasa qui ont connu une hausse des cas sont Masina 1 quatre-vingt-treize, Mont-Ngafula 2 cinquante-six, Bumbu quarante-huit Masina 2 trente, Makala vingt-sept, Biye-la onze et Kikimi onze.

Blandine Lusimana

L'Allemagne accorde vingt et un millions d'euros à la RDC

Ce financement du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne à travers le Programme alimentaire mondial (PAM) permettra à l'agence onusienne d'apporter une assistance alimentaire aux populations affectées par l'insécurité alimentaire, l'épidémie d'Ebola et la covid-19, en République démocratique du Congo (RDC).

Selon le communiqué du PAM, les bénéficiaires de cette assistance sont notamment les personnes déplacées, les familles qui les abritent et les réfugiés, particulièrement ceux issus des zones les plus touchées par les conflits. Ce don couvre la période allant de 2020 à 2022. « Cette contribution pluriannuelle permettra au PAM de distribuer des céréales, des légumineuses, de l'huile végétale et du sel iodé aux populations affectées », a indiqué le représentant du PAM en RDC, Claude Jibidar qui souligne par ailleurs que ces fonds complètent les engagements pluriannuels précédents versés depuis 2018 qui s'élèvent maintenant à quarante-cinq millions d'euros. Rappelons qu'une partie des fonds sera affectée au service aérien d'aide humanitaire UNHAS en RDC géré par le PAM.

.B.L.

INTERVIEW

Yekima De Bel Art : « Mpiak'corona n'est pas une chanson de sensibilisation au coronavirus »

En quatre minutes le slameur raconte la réalité vécue par le Congolais lambda lors de la crise du corona. C'est une histoire qui relève aussi son pari, proposer un titre accrocheur en lingala. Dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, le Poetic soldier évoque les contours de l'écriture de cet air où il est question de son ressenti personnel face à la crise qu'il a éprouvée à l'instar de tous les Kinois.

Le Courrier de Kinshasa (LCK) : Quelle était la première idée à germer dans votre esprit, le déclic pour l'écriture de Mpiak'corona ?

Yekima De Bel Art : Je crois que c'était le besoin d'écrire ce texte en lingala, je vais appeler cela la petite rampe de lancement. En amont, j'avais déjà écrit un texte en français pour la BBC qui m'avait contacté pour ce faire. Je n'étais pas en bonne santé sur le moment, donc je n'étais pas très au taquet. Le confinement ou la situation inhérente à la crise de la covid-19 ne m'a pas beaucoup servi. Ce n'est vraiment qu'à la der des ders que j'ai commencé à avoir quelques éclairs de génie parce que j'étais un peu en « cœurfnement » (petits rires). Je pense qu'à un moment, j'ai eu envie de le faire parce qu'avec le premier texte en français, je tombais dans l'ornière de la routine de tout ce que j'écoutais déjà. Je voulais me proposer singulier dans l'univers du tout. L'idée était d'abord d'écrire en lingala, quitte à sortir de ma zone de confort linguistique.

L.C.K. : Pourquoi avez-vous choisi d'aborder le sujet de la crise sous l'angle du « Mpiaka », qui signifie ... ?

Y.B.A. : En lingala, « Mpiaka » signifie manque, vide, bre-douille, vacuité...

L.C.K. : Cela ne se réfère-t-il pas plutôt essentiellement à l'argent ?

Y.B.A. : Non ! Justement pas. Dans le texte, je dis : « Nzungu vide, mesa vide, kopo vide (marmite vide, table dégarnie, verre vide) ». Pour moi, ce sont toutes là les différentes formes de mpiaka. Lorsque je dis : « Mikol'oyo naza mpiaka na kopo, mpiaka na mesa fort ! » (Ces derniers temps mon verre est vide, ma table fortement dégarnie !), j'offre des expressions nouvelles au langage courant. En même temps, c'est vrai que mpiaka va de la poche, c'est vrai que c'est la



Yekima De Bel'Art esquisse le respect des gestes barrières, tousser dans le creux du coude (DR)

source, et les conséquences se répercutent sur la table, dans le verre, etc. c'est une chaîne de conséquences qui viennent les unes après les autres. Pour en revenir à Mpiak'corona, comme je le disais plus haut, je n'ai pas voulu être une copie-carbone, un facsimilé des autres artistes. Ils ont déjà fait des choses que j'ai trouvées pas mal, entre autres insister sur les gestes barrières : « Lavez-vous les mains, etc. », ce qui n'est pas mauvais. Mais c'était itératif, récurrent et en même temps un peu routinier. Donc je voulais me proposer singulier dans l'univers du tout. Et, moi qui suis un observateur fieffé de ma société, n'étant pas un grand lecteur de livres, mon livre favori, j'en ai un, c'est ma société. Je l'observe.

Elle est endogène, aussi exogène. Je parle de celle d'ici, elle m'est proche mais aussi celle de l'extérieur, comment elle fonctionne. Je fais une corrélation entre tout cela, j'ai regardé comment le Kinois a traversé ce moment, il n'était pas équipé face à cette pandémie qui lui est arrivée de manière inopinée. Et donc, il a vécu la hausse de sa précarité. Alors qu'il vit déjà dans une précarité qui ne dit pas son nom, il s'est créé avec résilience des modes de survie dans la débrouillardise : il doit sortir pour se trouver de quoi manger. Il y a tout un tas de choses qu'il se résigne à faire pour cela mais du coup, tout

s'arrête ! L'idée que je véhicule dans la chanson c'est que : « les mesures barrières ont été appliquées, ce qui n'est pas une exclusivité de la RDC car c'est partout pareil. Elles ont été drastiquement implémentées ici, ce qui est bien pour nous préserver face à une crise mondiale. L'état d'urgence a été décrété, mais ma petite question, est-ce que cela ne devrait pas, ma foi, tenir compte des réalités locales ? Car, cela comporte une implication sociétale sur la dynamique des populations, leur quotidien. Il y a des conséquences assez probantes qui renforcent parfois la précarité, la paupérisation dans laquelle le peuple vit déjà ». Pour moi, il était essentiel de repenser un peu l'application des mesures barrières en tenant compte des réalités locales.

L.C.K. : Au-delà de rapporter les réalités vécues par les Kinois, Yekima parle-t-il aussi de lui, a-t-il lui-même enduré les affres de la crise de covid-19 ?

Y.B.A. : Oui, parce que je suis moi-même un pur produit de la cité, de la banlieue. Je suis un citoyen lambda. Je suis dans le fretin, pas dans le gratin. J'ai donc expérimenté cela au quotidien. Je le dis toute modestie bue, il n'y a pas de chansons plus congolaises que les miennes. Mes textes racontent le Congo : Je te présente Kinshasa, Les années Zaïre et

Place Mukwege qui parle d'un Congolais pour une fois que je le fasse, je ne fais pas de dédicaces autrement dit mabanga. J'y parle d'un Congolais dont je suis fier. Il fallait le mettre en exergue même si l'on ne parlait pas de tous les exploits dont il est auteur. Et de quels exploits ! Sur des femmes, nos mères et nos sœurs. De Place Mukwege à Mpiak'corona, tout raconte le Congo. Comme je le disais, je suis un pur produit de la cité. Je veux bien me laver les mains, mais où. Pas d'eau courante au robinet alors que je marche sur de gros tuyaux dans la rue mais l'eau n'arrive pas jusque chez moi. Je dois aller puiser de l'eau dans une grande rivière... Au-dessus de ma tête passent de gros câbles électriques, si seulement on pouvait y étaler des habits, du moins pour que cela serve à quelque chose...

En plus, ça gâche le décor ! Le Kinois endure tout cela. Il est obligé de rester à la maison, ce serait bien s'il pouvait regarder la télévision, passer du bon temps, s'oublier un peu, s'évader... On se lave les mains si jamais on trouve de l'eau. On se lave les mains aujourd'hui et demain, mais quand est-ce qu'on se les lave pour manger ? Si l'adulte ne se pose pas cette question-là, l'enfant la lui pose car il est censé sortir pour ramener à sa progéniture de quoi se mettre sous la dent. Tout le monde est allé dans un

sens, je ne suis pas un nageur à contre-courant, pas forcément. Mais, si c'est important à un moment, je place les choses en amont. C'est là où le Kinois se situe. Je voudrais bien que l'on repense les mesures barrières quitte à encadrer le Kinois dans son vécu sinon il guérit mais meurt de faim. C'est bien un comité de riposte contre la Covid-19, mais il faudrait aussi un comité de riposte contre la Faim-20, la Misère-21, les guerres incessantes de l'Est-16, 17, 18, 19-20 ! Il faudrait un comité de riposte contre toutes ces situations misérables auxquelles sont confrontés les Congolais. C'est bien un vaccin contre cette maladie mais les vaccins contre la faim, les tueries incessantes, quand viendront-ils ?

L.C.K. : À qui vous demanderait de lui commenter Mpiak'corona, vous diriez ?

Y.B.A. : Je vais reposer les bases, renuancer les choses de façon plus claire : Mpiak'corona ne parle pas forcément du coronavirus. Ce n'est pas une chanson de sensibilisation au coronavirus. C'est une chanson de narration, une histoire que je raconte à l'instar de Les années Zaïre. Prenons que dans cinq-dix ans, un enfant apprenne par Google ou tout autre moteur de recherche qu'une crise a affecté la vie dans le monde à une certaine époque, une chanson comme Mpiak'corona servirait à lui raconter ce qu'il en était. Ce que les gens ont vécu pendant cette crise, la faim qu'elle a occasionnée, son impact, etc. C'est une histoire que je raconte, celle du Congolais, du Kinois à une période donnée. C'est vrai qu'à la fin de la chanson, je réitère les mesures barrières qui sont ma foi importantes. Je pense qu'elles vont résister à l'usure du temps. Elles doivent continuer, survivre à cette pandémie car je pense que ce sont des mesures naturelles qui devraient ponctuer notre vie quotidienne.

Propos recueillis par Nioni Masela

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Zéphirin Nguié et Jean Romuald Tchicamboud installés dans leurs fonctions

Les administrateurs maires des arrondissements 4 Loandjili, Zéphirin Nguié, et 3 TiéTié, Jean Romuald Tchicamboud, ont été intronisés, le 31 Juillet, par Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, accompagné du secrétaire général de la préfecture, Jean Claude Etoumbakoundou, et du député maire de la ville océane, François Kando.

Nommés par décret présidentiel n°2020-197 du 9 juillet 2020, les nouveaux locataires des mairies de Loandjili et de TiéTié ont, au cours de la cérémonie d'intronisation, reçu du préfet les attributs de la République avant de se faire sceller le drapeau tricolore, symbole de commandement. Conscients de la délicate mission qui les attende, ils ont promis suivre à la lettre la feuille de route présentée par le préfet Alexandre Honoré Paka.

Zéphirin Nguié est le doyen des maires de la ville de Pointe-Noire. Huitième administrateur maire du 4e arrondissement, il est le seul maire reconduit des six communes de Pointe-Noire et succède à Fernande Marie Catherine Dekambi. Huit ans à la tête de la mairie de Mongo-Mpoukou, il a remer-



Zéphirin Nguié, nouveau maire de Loandjili/Adiac

-Jean Romuald Tchicamboud, administrateur maire de TiéTié (à droite)/Adiac

cié sincèrement le président de la République pour cette confiance et s'est engagé à accomplir sa mission avec dextérité avant de féliciter tous ses prédécesseurs. « *Mon ambition est de réussir avec la contribution de tous. Il s'agit pour moi d'un engagement mais aussi d'une obligation pour maintenir*

la paix chèrement acquise. Cet engagement doit renforcer notre collaboration au sein de notre structure afin de nous permettre de créer les conditions favorisant la bonne préparation de l'élection présidentielle 2021 et d'appliquer la volonté politique », a-t-il déclaré.

Et Jean Romuald Tchicamboud qui assure pour la première fois la fonction de maire est le 15e maire de TiéTié en remplacement d'Ambroise Bayakissa. Il a, après son installation, remercié le président de la République pour lui avoir fait confiance en lui attribuant la gestion du 3e arrondissement.

« *Je rends un profond hommage au président de la République pour cette marque de confiance. Ma mission est certes lourde mais, avec le soutien de la population de TiéTié, nous ferons du 3e arrondissement, TiéTié, un havre de paix* », a-t-il dit.

Charlem Léa Itoua



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



JOURNÉE DE LA FEMME AFRICAINE

Échanges sur l'émancipation de la femme

Une conférence-débat sur le thème «La problématique de l'émancipation de la femme au Congo» a été organisée dans la ville océane par le Réseau Jifa 242, le 31 juillet, à Pointe-Noire à l'occasion de cette journée.

Animée par Herman Davy Malanda du Centre de prévention, de promotion, d'éducation et de veille sanitaire et Bernadette Bephangayahou, présidente de l'ONG Solidarité, disponibilité des œuvres sociales, l'activité a permis d'échanger sur les facteurs d'émancipation, les écueils rencontrés par les femmes dans leurs actions, les avancées perceptibles sans oublier les concepts en vogue en milieu féminin tels que femmes fortes, femmes influentes, femmes battantes. En ouvrant le débat, Herman Davy Malanda a axé son propos sur un questionnement à élucider afin de dissiper tout imbroglio, à savoir «Les femmes ont-elles besoin de s'émanciper?» «L'émancipation est-elle perçue de la même manière selon que l'on soit une femme rurale ou une femme intellectuelle?» Selon l'orateur, la liberté et les droits dont jouit la femme congolaise ne sont pas les manifestations de l'émancipation tant recherchée. La femme rurale qui a la charge d'organiser son foyer, de s'occuper de sa progéniture et de son mari n'est-elle pas aussi émancipée que la femme citadine ou intellectuelle? Pour lui, même si le mot émancipation n'a toujours pas la même compréhension dans toutes les consciences, l'important est d'orienter plutôt

la réflexion pour que l'homme et la femme soient considérés comme des partenaires complémentaires et convergents vers un même idéal.

En exposant sur «Les freins au développement du leadership et à l'émancipation de la femme en Afrique», Bernadette Bephangayahou a, tout en reconnaissant certains écueils qui retardent parfois l'évolution des femmes comme les discriminations de toutes sortes, les inégalités salariales, plaidé pour une organisation plus efficiente dans leurs affaires (commerces ou toute autre activité génératrice de revenus). Le manque de confiance en soi, de formation, d'instruction et l'individualisme également peuvent être comptés aussi parmi les facteurs bloquants.

En louant l'initiative, les participantes ont souhaité que pareils échanges soient plus réguliers car ils permettent aux femmes d'échanger entre elles. Ces causeries-débats servent de prise de conscience sur la condition de la femme. Ainsi, en dépit des avancées percep-



Photo de famille après les échanges/Crédit photoAdiac

tibles ici et là sur la situation de la femme, elles ont reconnu que beaucoup restent à faire car de nombreuses femmes n'ont pas encore intériorisé que de leur responsabilité et engagement dépendent leur développement personnel et professionnel. À la fin de l'activité, Ornella Kouanga, présidente de Jifa 242 a demandé

aux femmes ou toute personne sensible aux problèmes de la femme de les rejoindre pour mettre à exécution les nombreux projets à venir.

Cette journée, qui marque l'éveil de la femme africaine, a été promulguée par l'ONU et l'OUA, le 31 juillet 1962, lors de la conférence de Dar-es-Salam. Et l'Organisation pa-

nafricaine des femmes avait vu le jour dont Aoua Keita, sage femme de formation, militante et femme politique malienne, figure du féminisme dans son pays et en Afrique a été une des artisanes. «Aoua Keita, la première femme députée du Mali a longtemps défendu la cause des femmes qu'elle appelait à s'engager dans un combat de considération, de responsabilité, de prise de décision et de prise en charge des femmes africaines par elles-mêmes», a rappelé Ornella Kouanga, présidente du Jifa 242.

Hervé Brice Mampouya

« Aoua Keita, la première femme députée du Mali a longtemps défendu la cause des femmes qu'elle appelait à s'engager dans un combat de considération, de responsabilité, de prise de décision et de prise en charge des femmes africaines par elles-mêmes »

AIDE SOCIALE

Un couple sollicite de l'assistance pour leurs triplés

Brunelle Milandou et Joseph Kimbendi implorent le soutien des autorités ainsi que des personnes de bonne foi pour leur permettre de faire face aux besoins de leurs trois bébés.

Généralement, dans ce genre de cas, les parents des trois nouveau-nés bénéficient de l'aide de l'Etat, donc des Affaires sociales, des associations et autres. Mais pour celui de Brunelle Milandou et Joseph Kimbendi les choses ne se passent pas ainsi. En effet, depuis la naissance de leurs triplés, le 19 mars dernier à l'hôpital général de Loandjili, le couple n'a reçu que l'aide de l'hôpital. «Nous n'avons reçu que l'aide de cet hôpital qui a pris la charge des frais d'hospitalisation lors de l'accouchement. Nous avons déposé la demande d'aide avec la photo des enfants à la direction départementale des Affaires sociales, mais jusqu'alors nous n'avons pas de suite et nous sommes à bout de souffle», a dit le couple.

Difficile pour cette mère et son conjoint vendeur de pains de

subvenir aux besoins de leur trois nourrissons, sans compter les trois enfants qu'ils ont eus

avant les triplés. La situation de crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus que traverse

le pays n'arrange pas aussi les choses. «Toute sorte d'aide est la bienvenue. Nous avons be-

soin de tout ce qui est nécessaire pour les bébés comme de l'eau minérale, du savon, des couches et surtout du lait. Les triplés consomment une boîte de lait par jour. C'est un énorme budget et nous n'avons pas les moyens pour les nourrir comme il faut», a expliqué Brunelle Milandou.

Notons que, faute d'argent, la famille des triplés a été expulsée de la maison qu'elle louait. «Nous avons été sortis de la maison que nous louions parce que nous n'arrivions pas à faire face aux frais de loyer. Des personnes de bonne foi nous ont accueillis chez eux, mais c'est juste pour un moment. Après, on ne sait pas où on ira. Tous ceux qui veulent nous aider peuvent nous contacter par téléphone au 06 438 99 00», a déclaré la mère des triplés visiblement au bord des larmes.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



La famille Milandou/DR

VIE DES CLUBS

L'Etoile du Congo attend toujours son messie

En attendant de trouver la personne idéale pour assumer les fonctions du président du conseil d'administration, l'Association sportive Etoile du Congo a déjà trouvé son second, Didier Potard Mohoussa.

Les dirigeants de l'Etoile du Congo ont décidé de changer les choses en donnant cette fois-ci tous les pouvoirs au conseil d'administration, l'organe suprême de la direction du club. Jadis, le président général du club était élu en assemblée générale électorale. Désormais, ce ne sera plus le cas puisque dans les nouveaux statuts adoptés avec amendement au cours de la session inaugurale du 2 août, le conseil d'administration devient le seul organe de direction et de gestion.

A défaut de trouver un preneur que ses dirigeants cherchent depuis deux ans pour assumer les fonctions du président du conseil d'administration, l'Etoile du Congo s'est contentée de placer Didier Potard Mohoussa comme le second. Il doit travailler en collaboration avec le comité des sages du club pour trouver à l'Etoile du Congo un président, actif et disponible. « Si je suis ici c'est à défaut de rien. On a cherché depuis deux ans. Le général Ngouélondé était à la recherche de ce que hier on appelait le preneur. On en a pas eu... L'Etoile du Congo est l'équipe la plus riche de ce pays mais la plus pauvre pour-



quoi ? c'est parce que nous ne nous aimons pas. On excite les gens de l'extérieur pour qu'on s'entretue... », a déclaré Didier Potard Mohoussa après son élection.

Sa première mission consisterait, selon lui, à mettre en place le bureau du club en attendant l'arrivée de celui qui aurait les épaules pour diriger l'Etoile du Congo; choisir dans un délai relativement court les membres du bureau du club, a-t-il expliqué, relèverait de la précipitation pour rien. « Je sollicite des

présidents actuels des sections, qu'ils s'arrangent à nous envoyer les propositions définitives pour que nous prenons des décisions par rapport aux nouveaux statuts. Ce sont eux qui ont la mission d'animer et nous ne sommes que les coordonnateurs de ces sections. Je suis prêt à travailler avec qui veut revenir et occuper un poste au club. On va conjuguer des efforts pour aider l'Etoile du Congo », a dit Didier Potard Mohoussa.

Concernant l'unité des fils et filles de

La famille stelliennne après le conseil d'administration/Adiac

l'Etoile du Congo, il a précisé : « La gestion d'une équipe dépend des hommes. Qui dit équipe, dit tout un ensemble... J'aurai souhaité que vous transmettez le message à ceux qui ne sont pas venus que nous sommes un. S'ils veulent revenir; ils sont dans leurs droits et devoirs de le faire. Nous devons enterrer la hache de guerre. »

Qualifiée pour la prochaine Coupe africaine de la confédération, l'Etoile du Congo ne bâtit plus ses stratégies, seule. La section football

de l'équipe bénéficie toutefois de l'expertise de « Support concept », un cabinet conseil. Son président Wilfrid Ngoyi Nzamba a salué les efforts des dirigeants de l'Etoile du Congo pour assurer la redynamisation du club en général et de la section football en particulier. « Nous sommes en train d'essayer de placer l'équipe sur une sorte d'orbite de croissance et de développement. L'Etoile du Congo veut se réinstaller au-devant de la scène. Nous sommes en train de vouloir essayer de changer les choses... Commencer par la fondation en essayant de mieux structurer l'équipe avant d'aller de l'avant. Déjà le management de l'Etoile du Congo sera un peu axé dans le sens d'une organisation avec objectif-résultat », a-t-il dit. Il garantit par ailleurs à l'Etoile du Congo une préparation de qualité pour la coupe d'Afrique. « Nous sommes en train de préconiser une préparation de qualité. L'objectif c'est de ne pas faire de la figuration au niveau africain mais plutôt d'atteindre la phase de poules », a assuré Wilfrid Ngoyi Nzamba.

James Golden Eloué

PRODUITS PÉTROLIERS

X-OIL Congo inaugure deux stations-service à Brazzaville et Pointe-Noire

Les deux stations-service modernes, inaugurées à l'occasion de la célébration des 18 ans de la société de distribution et de commercialisation de produits pétroliers, répondent à l'engagement pris par X-OIL de mieux servir la population au travers des services de qualité et aux exigences de fiabilité de l'heure.

Situées aux quartiers Mousosso à Mayanga, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, et sur le boulevard de Loango dans le 1er arrondissement Emery-Patrice-Lumumba à Pointe-Noire, les stations-service ont été dévoilées en présence d'autorités municipales et préfectorales des deux villes et d'autres représentants d'administrations relevant directement ou indirectement du secteur.

A Mousosso, la station éponyme, dont le ruban symbolique marquant son ouverture a été coupé par le maire de Madibou, Alain Milandou, répond aux attentes des clients des quartiers Mayanga, OMS et Mantsimou au sud de Brazzaville. Erigée sur une superficie de 656 m², elle comprend une piste de circulation et de distribution de carburant d'une superficie de 262 m², dotée de trois pompes moyen débit dont une réservée pour la distribution du gasoil, super et une troisième dédiée à la distribution du pétrole. Destinée à fournir un service de proximité de qualité, la station-service dispose d'une boutique pour la vente de tout type d'article et des lubrifiants Shell, tout en aménageant un service d'entretien et lavage

de véhicules. Une terrasse offre une vue imprenable sur le quartier Mousosso.

A Pointe-Noire, où le préfet du département, Alexandre Honoré Paka, a procédé à l'ouverture officielle de la station dite Côte-Mondaine, plantée sur le boulevard Loango réhabilité par X-OIL Congo et

pompes moyen débit pour les véhicules légers et deux pompes gros débit diesel pour les poids lourds. L'une des particularités de cette station-service, située non loin de l'entrée du port, ce sont les dispositions prises par X-OIL de permettre aux véhicules poids lourds de mieux se ser-

vir. Sur cet espace, une mini-supérette moderne destinée à la vente de divers produits ainsi que les lubrifiants Shell côtoie un point chaud pour la consommation de plats et de boissons, à laquelle est rattachée une cuisine. La station Côte Mondaine, c'est aussi

une baie d'entretien automobile et une autre de lavage de voitures bien équipées. Une borne à air de gonflage pneumatique gratuite y est installée à l'entrée, à la disposition de tous les clients de la station-service.

« L'engagement de X-Oil Congo aujourd'hui est de

roulants », a déclaré à Pointe-Noire, le 31 juillet, Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes, directeur général adjoint de X-OIL Congo.

Il a saisi de l'opportunité pour rappeler la disponibilité de la Carte privative X-Oil Congo qui permet d'effectuer les achats de carburant sans être obligé d'opérer de trop grande manipulation de billets de banques, source probable de contamination en cette période à risques marquée par la pandémie de covid-19. Une innovation, a-t-il rappelé, qui intègre le processus de dématérialisation des paiements et autres transactions monétaires lancé par les autorités congolaises.

X-Oil Congo a été créée il y a 18 ans à la suite de la liquidation des actifs de l'ancienne société nationale de distribution des hydrocarbures, Hydro Congo. Forte de ses 18 années d'expérience, la société possède un réseau de vingt-quatre stations-services réparties sur l'ensemble du territoire national et auprès d'une clientèle B to B composée de petites et moyennes entreprises, de grandes entreprises et de multinationales installées au Congo.

Quentin Loubou



La station-service Côte-Mondaine de Pointe-Noire/DR

la Mairie, c'est une infrastructure neuve annexée à des services extras indispensables aux stations de dernière génération.

Une piste de circulation et de distribution de carburant d'une superficie de 1090 m², dotée de huit pompes installées sur quatre îlots : quatre

vous garantir la meilleure qualité de ses services possibles, la disponibilité de ses produits, mais également une assistance et des conseils de tous les instants afin de donner longue vie à votre véhicule automobile, ainsi qu'à vos groupes électrogènes et autres moyens